



Délégué personnel

Par ripley

Bonjour, je suis actuellement en arrêt maladie a cause de mon patron. Il m'a envoyée 2 lettres avec sanctions disciplinaires et 1 autre une mesure de licenciement (en l'espace de 2 mois j'ai reçue ces 3 lettres). Je ne comprend pas son acharnement car je travail depuis 2004 dans la société et d'un seul coup il me reproche des faits que je ne comprend pas.

Ma question est comment je peux avoir la liste des délégués du personnel car je ne sais pas du tout si nous en avons encore.

Car avant notre mutation en avril 2012 nous avions des délégués mais ceux-ci n'ont pas suivi.

J'attend votre réponse avec impatience, merci.

Dans l'attente de vous relire prochainement, je vous prie d'agréer, Madame, monsieur, l'expression de mon profond respect.

Simonnou